LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

FAITS DIVERS

La première Loge créée en France. — Le département du Nord a le triste honneur d'être considéré comme le berceau de la franc-maçonnerie française. C'est en effet à Dunkerque, en 1721, que fut fondée par Jean de Montaigu la première Loge maçonnique de France. Cet atelier était connu sous le titre distinctif : *L'Amitié et la Fidélité*.

C'est à Bordeaux comme à Roubaix. — L'audace des voleurs n'a plus de bornes. Après avoir mis au pillage les magasins de Bordeaux, les maisons particulières et les usines, en adroits filous sachant que le Palais de Justice contenait des sommes assez considérables, lesquelles se trouvaient dans les bureaux du greffe du tribunal correctionnel, des gredins ont tenté de mettre le Palais à sac.

Ils ont d'abord passé la nuit dans un coin du Palais de Justice, puis, quand ils ont vu partir les magistrats, ils ont gagné les toits. Là ils ont enlevé des tuiles, mis la charpente à nu, ont fait une découpure dans la charpente, ont délicatement scié une partie du plafond, puis, au moyen d'une corde à nœuds, sont descendus dans les bureaux du greffe. Le pillage a commencé : les voleurs ont tordu les tiroirs, brisé le coffre-fort et se sont emparés de huit mille et quelques cents francs. Ils se sont ensuite retirés par le même chemin et ont gagné la rue par une fenêtre située près de la loge du concierge.

On juge de la stupéfaction des greffiers en constatant le désastre et l'émoi qui a régné dans tout le palais.

Jusqu'ici, on n'est pas encore sur la piste de ces adroits malfaiteurs que l'on soupçonne d'être les auteurs d'une razzia de pardessus et de paletots de MM. les magistrats et conseillers qui a eu lieu dernièrement au Palais.

La littérature maçonnique. — Nous ne voulons pas priver nos lecteurs de la perle ?? suivante que nous extrayons d'un des journaux radicaux les plus répandus :

« Ruffec, dans la Charente !! a vu une fête inaccoutumée, dont l'initiative est due à l'avant-garde de la civilisation : la franc-maçonnerie.

« Une soirée dansante, dans laquelle des dames distinguées ont vaincu les préjugés, applanissant les obstacles que, généralement, on croit exister entre la Société et la franc-maçonnerie.

« La fête solstice de la Loge maçonnique de Ruffec a dépassé les espérances et, si l'on peut dire que dans le département il se produit un mouvement réactionnaire, c'est le pôle étincelant de la liberté qui le sollicite.

« Que dites-vous de ce genre de littérature ? *Le pôle étincelant de la liberté!!!* qu'est-ce que cela peut bien être? Voilà qui dépasse les plus amusantes élucubrations des sans-culottes de la première Révolution.

Un moine inventeur. — Le P. di Marzo, des Frères Prêcheurs, vient d'inventer une nouvelle lampe dont les journaux italiens disent merveille. Cette lampe a le récipient pour l'huile ou le pétrole, non sous la flamme ou lumière, mais au-dessus; de telle façon que l'huile, toujours maintenue au niveau de la flamme, donne constamment la même lumière, sans fumée, et que la mèche ne se carbonise pas et ne consume à peine.

Ce résultat s'obtient grâce à une soupape activée par l'huile elle-même, et s'ouvrant où se fermant selon que la lampe brûle ou est éteinte. D'un récipient placé à l'étage supérieur d'une maison, l'huile peut être portée, par le moyen de petits tubes, dans toutes les pièces et les éclairer; et les lampes fixées au mur ou suspendues, ont toute l'apparence de becs de gaz et donnent le même résultat. Il y a aussi des lampes portatives.

Les expériences faites en Amérique, où le P. di Marzo a passé bon nombre d'années, ont parfaitement réussi, et la presse n'a eu qu'une voix pour ensuite d'éloges l'invention du dominicain.

Ce n'est pas tout. Le P. di Marzo a inventé un nouveau *moteur* applicables aux lampes d'église et même aux fanaux, de sorte qu'ils peuvent demeurer allumés des mois et même des années entières. Ce système rendra désormais facile l'éclairage des côtes maritimes.

M. Paul Bert au Tonkin. — On sait que le savant, député de l'Yonne, nommé, par un décret récent, résident général à Hué, a décidé d'emmener, dans sa mission, une réunion d'économistes qui, non contents d'étudier le pays au point de vue des ressources qu'il offre à l'agriculture, au commerce et à l'industrie, aurait pour but essentiel d'y introduire les productions les plus utiles de la France. nous apprenons cet cette nouvelle ne *nous cause aucune surprise*) que le premier produit dont cette commission a décidé de recommander l'emploi aux indigènes du Tonkin et de l'Annam, n'est autre que le savon des princes du Congo de la maison Vaissier frères.

Elle ne pouvait mieux choisir. 23349—12252

TRIBUNAUX

La cour d'appel de Paris, dans son audience du 1er février 1886, a tranché une question qui peut intéresser les voyageurs emportant avec eux des bagages quels qu'ils soient.

M. Petit, trésorier payeur général du département de la Loire, s'était présenté, le 9 juin 1882, à la gare de l'est à Paris, et, après avoir pris son billet, avait présenté pour les faire enregistrer comme bagages une charrue avec d'autres colis.

On le refusa prétendant qu'une charrue ne rentrait pas dans la classe des bagages. Le tribunal de commerce de la Seine, saisi de l'affaire, donna raison à la Compagnie. Mais la cour d'appel de Paris, sur les conclusions de l'avocat-général Goelart qui fit valoir que les cultivateurs emportent des légumes, des fromages, du lait, des volailles, des plantes, des arbustes; les ouvriers des outils les chasseurs du gibier; les commis-voyageurs leurs échantillons; les mamans ayant des bébés, la voiture d'enfants; les malades des fauteuils roulants; les musiciens des harpes et les vélocipédistes leurs vélocipèdes, infirma le jugement du tribunal de commerce, et condamna la compagnie de l'Est à payer à M. Petit cinquante francs de dommages intérêts.

VARIÉTÉS

L'HYGIÈNE EN CHEMIN DE FER

Le ministère des travaux publics vient de publier la statistique des accidents survenus sur les chemins de fer français. Sur 1,816 accidents totaux, 426 personnes ont été tuées, 1,390 blessées; 443 personnes ont été victimes du fait de l'exploitation et 27 d'entre elles ont succombé; 1,373 sinistres, dont 399 morts, sont imputés par la statistique à la faute des voyageurs et à leur imprudence.

On voit que la proportion des accidents est *bien faible*, surtout lorsqu'on lui compare l'énorme chiffre des voyageurs transportés. Les compagnies de l'Est et du Nord ainsi que les chemins de fer de l'Etat, n'ont pas eu, en 1880, *un seul accident suivi de mort* et imputable au fait de l'exploitation.

Les anciens modes de locomotion exposaient *dix fois plus* aux accidents : la statistique le prouve. La sécurité des voyageurs s'augmentera encore. Aujourd'hui que l'on connaît de mieux en mieux les causes des sinistres, il suffira d'une surveillance et d'un contrôle activement exercée sur les voies, sur le matériel et sur le personnel, pour donner aux voyageurs, dont le nombre croît sans cesse, la presque absolue sécurité.

Pour rester modestement dans notre rôle de chroniqueur médical, nous voulons esquisser ici l'hygiène du voyageur en chemin de fer.

Il est inutile d'insister sur l'importance hygiénique du changement d'air et de la distraction. Mais un voyage ne saurait être favorable à la santé s'il est entrepris sous l'empire de préoccupations physiques ou morales. Le voyageur en chemin de fer devra donc être exempt de tout souci intellectuel comme de toute indisposition physique. S'il n'est pas dans ces conditions, comment supportera-t-il les secousses et la trépidation des wagons, leur air confiné, leurs bruits assourdissants, leur étroitesse qui gêne les mouvements, etc? L'anxiété nerveuse et l'irritation cérébrale ne tarderont pas à s'emparer du voyageur qui ne jouit pas de la parfaite santé du corps et de l'esprit.

Il ne faut jamais s'asseoir dans un wagon le corps étant en sueur, car les courants d'air sont alors surtout fort nuisibles. Il ne faut pas s'installer dans un compartiment fraîchement peint, si par hasard il en existe. Autant que possible il faut tourner le dos à la locomotive: on évitera ainsi le vent et la poussière de charbon, dangereuse pour la vision. Il faut éviter aussi, si l'on a les yeux délicats, la lecture en chemin fer, très fatigante. On fermera les rideaux exposés au soleil pour protéger également la vue.

L'air des wagons est naturellement confiné et insuffisant pour la bonne hygiène du poumon. Il est vrai que la combustion des lampes a lieu à l'air libre, et ne saurait vicier l'atmosphère des compartiments. Mais lorsque ceux-ci sont occupés par plusieurs personnes, l'atmosphère ne tarde pas à devenir *irrespirable*, si les portières restent closes. C'est pour cela qu'une nuit en chemin de fer est si fatigante et si mauvaise à la santé, quand le wagon est resté fermé, contre le bon sens le plus élémentaire. L'haleine de l'homme est vraiment, selon le mot cruel de Jean-Jacques, un poison pour ses semblables.

L'administration devrait exiger, au-dessus des portières des voitures, qu'une ventouse restât constamment ouverte pour la ventilation du wagon. En attendant cette indispensable réforme, nous dirons sans hésiter à nos lecteurs : Ne craignez pas le renouvellement de l'air : laissez *obstinément* une des deux portières toujours ouverte aux trois quarts, malgré les réclamations de ceux qui, sous prétexte d'éviter les rhumatismes, recherchent l'asphyxie ; bannissez des wagons, pendant la nuit, les fleurs, causes actives de la viciation de l'air. Enfin, descendez à toutes les stations, pour respirer le grand air.

Cette dernière pratique est utile également pour satisfaire aux besoins naturels, *qu'il ne faut jamais négliger*, et pour déraidir les muscles, soumis à une immobilisation plus ou moins longue. On évitera sûrement ainsi la courbature et le lumbago, qui succèdent aux contractions et aux fatigues des membres longtemps renfermés dans un espace restreint. Pendant le stationnement du train, on établira un courant d'air énergique, dans le wagon déserté, sans craindre alors les névralgies et les maux d'oreilles.

Le voyageur devra être habillé de vêtements de laine, légers et amples: il sera muni d'un par-dessus, d'une couverture de voyage, et chaussé de pantoufles ou de bonnes bottes fourrées. Il évitera ainsi les vicissitudes climatériques et les oscillations de températures du jour et de la nuit.

Si le voyageur part le matin, il ne devra pas être à jeun. Pendant le voyage, il observera la tempérance dans les aliments et les boissons. Il se méfiera des buffets, spiritueusement et justement définis par Pr Véron : « *Des endroits où l'on vend aux gens qui passent, des aliments qui ne passent pas.* » L'estomac est peu tolérant en chemin de fer ; impressionné par la trépidation, il est parfois sujet à une sorte de *mal de mer*, à une intolérance réelle qui lui fait rechercher les aliments légers et faciles à digérer.

En arrivant à destination, si le voyage a été long, rien ne délasse le voyageur comme des ablutions froides du visage, ou le bain tiède complet. Les ablutions froides agissent en décongestionnant la tête : il serait même à souhaiter qu'on pût les faire le long de la route, dans des cabinets de toilette faciles à annexer aux principales stations.

Le *British médical journal* a raison d'affirmer que la ponctualité dans les chemins de fer ferait sensiblement baisser la mortalité. Il est bien certain que les pleurésies, le surmenage du cœur, l'apoplexie, les indigestions, dyspepsies, etc., *sont souvent produits par* l'exposition aux courants d'air dans les gares mal installées, les tracas de tout genre, les vexations causées par les retards de train... L'irritabilité et l'émotivité des voyageurs sont bien connus, et l'on a décrit à plusieurs reprises les troubles psychiques dus aux chemins de fer, notamment en Angleterre et en Amérique, où l'on voyage beaucoup, longuement et dans de mauvaises conditions de confortable.

Dr E. MONIN.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Le monument Gambetta

Paris, 4 mars. — Le comité alsacien-lorrain qui avait été chargé de recueillir les souscriptions pour un monument à élever à la mémoire de Gambetta vient d'adresser une pétition au conseil municipal de Paris pour demander que ce monument soit élevé à Paris et plus spécialement aux abords de la gare de l'Est. Les sommes recueillies par le comité s'élèvent à 140,000 fr. dont la plus grande partie a été souscrite dans les provinces annexées.

L'anniversaire du couronnement de Léon XIII

Rome, 4 mars. — A l'occasion de l'anniversaire de son couronnement, Léon XIII a fait distribuer 10,000 francs aux familles pauvres de Rome, par l'intermédiaire de son aumônier secret, Mgr Sanminiatelli.

Les socialistes anglais

Londres, 4 mars. — Hier ont de nouveau comparu devant le tribunal de Bow street, les quatre accusés Burns, Hyndman, Champion et Williams. Des témoins à décharge ont été entendus; leurs dépositions n'ont offert aucune particularité intéressante. Le renvoi devant la cour d'assises a ensuite été prononcé. Les accusés comparaîtront à la session d'avril. Ils restent en liberté sous-caution.

Le mariage de l'infante Eulalie

Une dépêche de Madrid annonce que Madame la comtesse de Paris et Mgr le duc de Chartres sont arrivés à Madrid, revenant de Séville.

Le mariage de l'infante doña Eulalie de Bourbon et du prince Antoine de Montpensier a été définitivement fixé au samedi 6 mars. C'est le cardinal Gonzalès qui bénira cette union.

Les grèves en Italie

Rome, 4 mars. — La grève des ouvriers de Bologne est terminée. La *Tribuna* dit que la grève des mécaniciens annoncée pour aujourd'hui n'a pas eu lieu faute d'entente. Les trains ont été néanmoins escortés par des agents de la force publique; ils le seront également demain.

Un spectacle étrange

Berlin, 4 mars. — On voit de Lübecq, dans la baie, une chaîne de collines de glace de plusieurs milles d'étendue sur les crêtes desquelles des navires sont fixés. On craint que quelques-uns de ces navires ne soient ultérieurement endommagés. Le spectacle est vraiment grandiose

La signature de paix serbo-bulgare

Sofia, 4 mars. — A l'occasion de la signature du traité de paix serbo-bulgare, un *Te Deum* solennel a été célébré à la cathédrale de Sofia. Une proclamation du prince remercie le peuple des deux côtés des Balkans, sans distinction de nationalité, pour son amour de la patrie et ses sacrifices au jour du danger. Elle rappelle à la nation les bienfaits du sultan, qui a accordé l'agrandissement du pays confié au gouvernement du prince et exprime l'espoir que le peuple sera toujours digne de son passé. Une cérémonie religieuse a été célébrée également en souvenir du traité de San-Stéfano.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du jeudi 4 mars 1886

Présidence de M. FLOQUET

L'expulsion des Princes

C'est aujourd'hui que doit venir à la Chambre, la discussion des projets Duché et Rivet sur l'expulsion des princes.

Avant la Séance

L'animation est aussi vive que l'incertitude est complète sur l'issue du débat. Le but de M. de Freycinet est de faire rejeter les deux projets l'un par l'autre ; mais il faut tenir compte des incidents possibles de la séance. L'attitude de M. de Freycinet peut-être très diverse selon les incidents : elle sera ou très catégorique ou louvoyante.

Les intentions de M. Clémenceau et de ses amis qui, débarrassés des questions du Tonkin et de Madadascar, sont prêts à accepter le pouvoir, peuvent influer sur cette attitude; la seule quasi-certitude est que les débats seront terminés ce soir. Plusieurs députés déposeront un projet remplaçant l'impôt sur les primes d'assurance contre les incendies par un impôt sur le capital assuré.

La séance

A 2 h. précises, M. Floquet entre dans la salle des séances, où il y a une vingtaine de députés; les autres arrivent aussitôt par groupes nombreux ; les tribunes publiques sont bondées ; de nombreuses chaises sont affectées au corps diplomatique ; on remarque un grand nombre d'attachés d'ambassade.

Le banc ministériel est au complet.

M. Lefèbvre-Pontalis vient causer avec M. de Freycinet.

Discours de M. Cunéo d'Ornano

A 2 h. 10 la parole est donnée à M. Cunéo d'Ornano.

M. Cunéo d'Ornano dit que la proposition du lié est inconstitutionnelle.

M. le président dit que l'orateur doit garder ses arguments pour la discussion générale et poser ensuite la question préalable.

M. Cunéo dit qu'on peut toujours demander la question préalable.

M. le président reconnaît le droit de l'orateur de faire cette demande.

En ce moment, l'ambassadeur d'Angleterre, M. le comte de Munster, entre dans la tribune diplomatique.

M. Cunéo confirme sa thèse au milieu des contradictions des membres de gauche dont les conversations empêchent l'orateur de se faire entendre.

M. de Cassagnac déclare de son banc que la droite ne demande pas la question préalable.

M. Cunéo dit ne pas y tenir davantage.

M. Maurice Faure demande l'urgence et la discussion immédiate des deux propositions.

La Chambre vote l'urgence et la discussion immédiate.

Discours de M. Lefèbre-Pontalis

M. Lefèbvre-Pontalis monte à la tribune. Il rappelle que c'est l'Assemblée nationale qui a rendu leur patrie aux princes. En les expulsant aujourd'hui, les républicains seraient en contradiction avec les principes de la République.

La mesure de rigueur et d'exception qu'on propose ne répond à aucun courant d'opinion. Il ne s'agit pas, dit-il, d'une question de princes, mais d'une question de principe.

La séance continue.

SÉNAT

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL

Séance du jeudi 4 mars 1886

Présidence de M. LE ROYER.

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Léon Say dépose un rapport supplémentaire sur le projet concernant les sociétés de secours mutuels.

Le Sénat prend en considération la proposition de M. Martel Larthe sur l'admissibilité et l'avancement dans les fonctions publiques. Il a aussi voté le projet de résolution de M. Isaac sur la nomination de la commission chargée d'examiner les modifications à introduire dans l'organisation des colonies, le projet de résolution de M. Fresneau, tendant à nommer une commission d'enquête sur les provenances, qualité et prix des fournitures faites à l'Etat.

M. Martin demande l'ajournement de la discussion sur la proposition concernant la caisse des retraites pour la vieillesse, mais l'ajournement n'est pas prononcé.

Les articles 1 à 5 sont adoptés.

M. Blatier combat l'article 6. **M. Tirard** répond. L'article 6 est adopté.

La séance continue.

Théâtre des Boulevards (direc. de M. Deschamps) Jeudi 4 mars, à 8 h. 0/0. — Spectacle extraordinaire LES CLOCHES DE CORNEVILLE, opéra-comique. — VIA LA GÉNÉRAL, vaudeville.

CONCOURS COLOMBOPHILES

Voici les dates des concours organisés pour l'année 1886 par l'*Association colombophile de Wattrelos*:

CLERMONT, le 9 mai, par la société le *Ballon*, établie chez Mme veuve Tanchou. — CREIL, le 23 mai, par la société le *Pigeon Bleu*, chez M. Deldalle. — CHANTILLY, le 30 mai, par la société le *Grande Vitesse*, chez M. Parmentier. — CREIL, le 11 juin, par la société les *Ambulants*, chez M. Laloy. — CHANTILLY, le 20 juin, par la société le *Pigeon d'Or*, chez M. Soupe. — CLERMONT, le 4 juillet, par la société le *St-Esprit*, chez Mme veuve Bonte.

BRETEUIL, le 25 juillet, par la société les *Vrais Amateurs*, chez M. Calens.

A chacun de ces concours il y aura 100 fr. de prix d'honneur répartis en 10 prix. Mise : 1 fr. 50 par pigeon, dont 0,50 pour frais et convoyage. — Tout amateur pourra jouer les séries de poules. — La société les *Ambulants*, établie chez M. Jules Laloy, offrira aux amateurs un grand concours qui aura lieu le 6 juin prochain sur PARIS. — Prix d'honneur 150 fr. : mise 1 fr. 60 dont 60 c. pour frais et convoyage.

COMPTOIR DE CHANGE
Roubaix, 6, rue de la Gare, près la Place
Emile VION
Maison de confiance fondée à Lille en 1862

ACHAT ET VENTE AU COMPTANT
de toutes valeurs
AU PRIX DE 95 FRANCS
On peut acheter une obligation du CRÉDIT FONCIER 1885 3 0/0, donnant **6** tirages par an. A chaque tirage :
1 lot de **100,000** fr.; 1 lot de **25,000** fr.; 6 lots de **5,000** fr.; 45 lots de **1,000** fr.
CONSEIL A SUIVRE
Vendre les Obligations Lille 1860, 1863, Anvers 1871, 1882, Bruxelles 1879, qui perdent au remboursement 6 à 10 fr, *et acheter les Obligations Foncières 1885, qui gagnent au remboursement* **60 francs**, ci-dessus désignées.

DONNEZ DU FER à votre enfant, — disait un médecin consulté par une mère pour sa fille atteinte de pâles couleurs et d'anémie. — Mais quel Fer donner à mon enfant? demanda la mère. — Le FER BRAVAIS, répondit le docteur, car c'est la préparation qui approche le plus de la forme sous laquelle le Fer est contenu dans le sang, et, par suite, ses effets sont supérieurs à ceux de tous les autres ferrugineux.
Dépôt dans la plupart des **Pharmacies.**
11851

Pro humanitate. — Anzin, le 5 décembre 1885. — A M. le Docteur de la *Pharmacie Continentale*, 116, boulevard Haussmann, Paris. — « La majeure partie du public ignorant que mes occupations ne me permettent pas de répondre aux nombreuses lettres que je reçois journellement, lettres par lesquelles l'on me demande si *réellement* vos précieuses **Dragées Russes** m'ont débarrassé de ma bronchite chronique qui avait duré 18 mois, je viens vous prier, M. le Docteur, de vouloir bien faire connaître par la voie des journaux français et étrangers que je ne puis *que confirmer* ce que j'ai avancé le 25 octobre dernier relativement à ma *prompte guérison* à l'aide de vos excellentes **Dragées Russes**. A vous de cœur !
JULES D'HAUSSY, chef de service des Contributions indirectes à Anzin (Nord). 12122

TOUX-RHUMES
Bronchites chroniques, Catarrhes invétérés sont promptement et radicalement guéris par les merveilleuses
CELLULES de PIN d'AUTRICHE de MACK
PRIX DU FLACON : 2 FR. 50.
Aux personnes et surtout aux enfants qui ne peuvent pas plus avaler les *Cellules* que les autres Pilules nous recommandons le *Sirop* (3 f.) et la *Pâte* (1 f. 50) au *Pin d'Autriche de Mack.*
Envoi franco contre mandat ou timb.-poste par le Dépositaire général, **M. TALLON**, Pharm^ien-Ch^ste, 49, Aven. d'Antin, Paris.
Exiger sur les boîtes et flacons les Signatures.... | **JOSEPH MACK.** **MARIUS TALLON.**
Dépôt dans toutes les pharmacies. 12224

COMMERCE

LAINES

ANVERS, 3 mars.

On a vendu 200 balles de laine La Plata suint.

LE HAVRE, 3 mars.

On a fait 97 balles de laine Buenos-Ayres suint. à fr. 145.

BUENOS-AYRES, 2 mars.

	1886	1885
Arrivages de la quinzaine	16.500 b.	19.500
Ventes » »	16.000	18.500
Stock à ce jour	20.500	5.500
Expéd. totales depuis le 15 octobre	147.000	179.000
» pour Anvers	43.500	37.000
» Havre et Dunkerque	70.000	19.000
» Hambourg et Brême	22.200	38.000

Comme la quinzaine antérieure, les arrivages n'ont pas été très importants. Les mauvais temps que nous avons depuis quelques semaines ont beaucoup contribué à arrêter les envois de la campagne. Nos cours se soutiennent fermes dans la parité de ceux cotés dans nos précédents avis. Les qualités bonnes à belles dénotent même une avance de liv. st. 4 à 6 par arroba. Quelques acheteurs pour le Nord ont opéré largement et traité des blocs importants dans nos dépôts.

Peaux de moutons. Sans changement pour les belles classes qui soutiennent les cours cotés dans nos précédents avis. Les classes intermédiaires à inférieures sont moins demandées.

COTONS

Télégrammes communiqués par M. Bulteau-Grymoupez.

LE HAVRE, 4 mars.

Ventes : 3,200 balles. Marché haussant.

LIVERPOOL, 4 mars.

Ventes : 15,000 balles. Marché actif.

NEW-YORK, 3 mars.

Middling Upland, 9 ,1.. Ventes 9,000 balles.
Middling américain : à New-Orléans 8 7/16 ; Savannah, 8 1/2.

LE HAVRE, jeudi 4 mars.
(Dépêche spéciale)

	3 mars 11 h.	3 mars 4 h.	4 mars 11 h.		3 mars 11 h.	3 mars 4 h.	4 mars 11 h.
Mars	54 7/8	55 1/4	57 ,.	Sept.	57 1/4	57 3/4	59 1/2
Avril	55 3/8	55 3/4	57 1/4	Octob	57 3/4	58 1/4	60 ,.
Mai	55 5/8	56 ,.	57 5/8	Nov.	57 3/4	58 1/4	60 ,.
Juin	56 ,.	56 1/2	57 7/8	Déc.	57 3/4	58 1/2	60 ,.
Juill.	56 1/2	57 ,.	58 3/4	Janv.	,.	,.	,.
Août	57 ,.	57 3/4	59 1/4	Fév.	,.	,.	,.

Par câble de M. SIEGFRIED GRUNER, président du Cotton-Exchange.

NEW-YORK, mercredi 3 février (Clôt.)

Ventes : 172,000 balles. Marché soutenu.
Recettes 9,000 balles, contre 7,000 en 1885, et 10,000 en 1884.
Total de la semaine : 33,000 balles, contre 37,000 en 1884 et 45,000 en 1883.

Mars	9 02	Juillet	9 37	Novembre	9 08
Avril	9 03	Août	9 41	Décembre	9 10
Mai	9 19	Septembre	9 29	Janvier	,.
Juin	9 29	Octobre	9 18	Février	,.

LE HAVRE, 3 mars.

Midi. — La dépêche des Etats-Unis relatait une baisse de 1/16 à New-Orléans et une avance de 1/16 à Galveston, à Savannah, à Augusta et de 1/8 à Mobile.

Les futurs étaient en réaction de 1 à 2 points à New-York et de 1 à 6 points à New-Orléans.

En clôture, hier soir, à Liverpool baisse partielle de 1/64 sur les futurs.

Le bulletin des ventes, arrêté à midi, comporte 637 balles dont 582 b. Amérique et 55 b. de l'Inde.

4 heures. — A Liverpool, ventes 10,000 balles.

A l'ouverture, à New-York, marché soutenu. Hausse 4 à 6 points.

Ici les cours sur les nouvelles du marchés d'outre-mer ont encore monté, et on a payé le tres ordinaire Louisiane à fr. 58.50 Les affaires ont eu une tenue plus normale qu'hier et ont repris quelque peu d'entrain.

Eu livrable nous n'avons rien noté.

Le terme, au début en baisse de 1/4 à 3/8, était, en clôture, en avance de 3/8 à 1/2.

Le bulletin des ventes arrêté à quatre heures, comporte 1,250 balles dont 1,139 b. Amérique et 111 b. de l'Inde.

LIVERPOOL, 3 Mars.

10 heures 50. — Ventes 10,000 balles. Bonne demande, prix fermes.

Futurs baisse 1/64 den., haussants.

12 heures 18. — Ventes 10,000 balles. Bonnes affaires à prix raidissants.

Importations 3,100 balles Amérique.

Futurs fermes.

Tenders new-dockets, 1,200 b. ; old-dockets, 2,700 b.

2 heures 28. — Ventes 10,000 b. dont 9,000 pour la filature. Amérique bonnes affaires, à prix raidissants. — Surates affaires modérées, à prix inchangés.

Futurs, fermes.

ALEXANDRIE, 1er mars.

Recettes de la semaine 29,000 cantares. Marché sans changement. Good fair brun fr. 62 (5 3/8), fully good fair brun fr. 66 (5 3/3d.), fully good fair à good brun fr. 68 (5 15/16d.) good brun fr. 69 (6d.) good à fine brun fr. 70 (6 1/15d.).

TISSUS ET FILÉS

Avis intéressant pour le commerce de Roubaix. — MM. Francoz Hénon et Greder, 19, passage Saulnier, ont un acheteur en nouveauté diverses et confections. — MM. Dreyfus frères et Tewels, 10, rue Cadet, ont un acheteur en fantaisie et articles garniture. — MM. Gagelin et Delafon, 27, rue du Faubourg-Poissonnière, ont des ordres en tissus, etc. — M. G. Besnard, 7, rue Bergère, a un acheteur nouveauté fantaisie, etc. — MM. Suares et Becas, 9, rue Martel, ont un acheteur tissus et autres articles. — M. Miccio, rue des Petites-Ecuries, 21, a un acheteur en haute nouveauté fantaisie.

MANCHESTER, 2 mars.

La demande pour les filés d'exportation est plus active et quoique les cotations restent nominalement sans changements quelques ordres ont pu s'exécuter occasionnellement à une fraction en-dessous des cours de vendredi dernier. Les filés pour la consommation sont également recherchés mais les prix sont faibles. Le marché pour les tissus est calme. Les tissus pour la consommation sont d'une vente lente par suite de la température inclémente. Pour les Indes les ordres d'achats sont rares et les prix faiblement soutenus.

SOIES

LYON, 2 mars

Conditions des soies de Lyon : Organsins d'Europe, 21 ; dito de Chine et Japon, 12; trames d'Europe, 12 : dito de Chine et Japon, 35 ; grèges d'Europe 31 : dito de Chine et Japon, 24.

Ballots pesés d'Europe, 2 ; dito de Chine et Japon, 82.

Poids au kil. pour organsins trames et grèges. 11.750 kil. : dito pour ballots pesés. 4.378 kil.

MILAN, 28 février.

La semaine a été assez active tant pour affaires de spéculation que pour ventes à l'exportation : aussi les prix sont-ils mieux tenus. Il est probable que le plus petit indice de reprise des affaires entraîne un nouveau mouvement de hausse.

Déchets. — La situation ne s'est pas améliorée ; les affaires rares sont limitées aux besoins immédiats. Les prix sont sans changement.

CÉRÉALES & FARINES

PARIS, jeudi 4 mars.
(Dépêche spéciale)

FARINES. — 12 marques. — Tendance calme.

	3 mars	4 mars		3 mars	4 mars
Disponible	47 50	47 25	4 de mai	48 50	48 25
Avril	47 75	47 00	4 derniers	49 00	48 50

Marque Corbeil..... 49 ..
Circulation : 3.100

BLÉS. — Tendance calme.

Disponible	21 75	21 75	4 de mai	22 50	22 40
Avril	21 90	21 80	4 derniers	22 90	22 90

SEIGLES. — Tendance calme.

Disponible	13 60	13 60	4 de mai	14 25	14 25
Avril	13 80	13 75	4 derniers	14 00	14 00

Par câble de MM. SIEGFRIED GRUNER et Cie, représentés à Roubaix par M. JULES CAUET.

NEW-YORK, mercredi 4 mars (Clôt.)

Maïs

NEW-YORK				CHICAGO			
Mars	49 1/2	Sept.	,.	Mars	,.	Sept.	,.
Avril	49 ,.	Octob.	,.	Avril	37 ,.	Octob.	,.
Mai	48 1/4	Nov	,.	Mai	40 ,.	Nov	,.
Juin	48 ,.	Déc.	,.	Juin	40 1/4	Déc.	,.
Juill.	,.	Jan	,.	Juil.	40 3/4	Janv.	,.
Août	,.	Fév	,.	Août	,.	Fév.	,.

Froment

Mars	93 1/4	Sept.	96 3/4	Mars	,.	Sept.	,.
Avril	94 1/4	Octo.	98 ,.	Avril	80 1/2	Octo.	,.
Mai	95 1/4	Nov	,.	Mai	84 1/2	Nov.	,.
Juin	96 1/4	Déc.	,.	Juin	88 1/2	Déc.	,.
Juil.	96 1/4	Janv.	,.	Juil.	87 ,.	Janv	,.
Août	96 1/4	Févr.	,.	Août	,.	Fév.	,.

HUILES, GRAINES ET TOURTEAUX

LILLE, jeudi 4 mars.

	HUILES l'hectolitre		GRAINES l'hectolitre		TOURT. les 100 kil.	
	Cours à la j.	C. préc.				
Colza	,. ,.	53 ,.	16 ..	18 ..	15 ..	16 25
Huile épur.	,. ,.	59 ,.	,. ,.	,. ,.	,. ,.	,. ,.
Œillette b 3/6	,. ,.	,. ,.	25 ..	26 ..	14 ..	,. ,.
Lin du pays	,. ,.	62 ,.	21 ..	22 ..	26 ..	26 50
Lin étranger	,. ,.	47 50	18 ..	20 ..	22 ..	24 50
Chanvre	,. ,.	,. ,.	15 ..	,. ,.	14 ..	,. ,.
Cameline	,. ,.	,. ,.	14 ..	16 ..	14 ..	15 ..

Huile épurée pour quinquet, 59 .. à .. .. fr. l'hect.

PARIS, jeudi 4 mars.
(Dépêche spéciale)

HUILE DE COLZA, Calme.	3 mars	4 mars	HUILE DE LIN, Calme.	3 mars	4 mars
Courant	55 25	55 ,.	Courant	51 75	51 75
Avril	55 75	55 50	Avril	52 25	52 ,.
4 de mai	57 25	57 ,.	4 de mai	51 75	51 75
4 derniers	58 50	58 25	4 derniers	51 75	51 75

SUCRES

LILLE, jeudi 4 mars.

COTE OFFICIELLE

	Cours du jour Off.	Cours du jour Dem.	Cours précéd.	
Suc. n° 3 88 degl	33 ..	.. ..	32 75	33 ..
— bl. typ. n° 3	.. ..	.. ..	50 ..	.. ..
— pain 6 k. n° 1	103 50	.. ..	103 50	.. ..
Betteraves disp	46 50	.. ..	46 50	.. ..
Mélasse	.. ..	.. ..	46 25	.. ..
3/6 fin disponib	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..

PARIS, jeudi 4 mars.
(Dépêche spéciale)

SUCRE INDIGÈNE. — Tendance calme.

	3 mars	4 mars	C. de clôture
88° disponible	34 25	34 50	34 ..

SUCRES BLANCS. — Tendance ferme.

Courant	39 70	40	39 80
Avril	40 10	40 30	40 30
4 de mai	41 25	41 50	41 50
4 d'octobre	41 50	41 80	41 80
Raffinés	100 .. 101	100 .. 101	100 .. 101

ANVERS, jeudi 4 mars.
(Dépêche spéciale)
(En entrepôt. — Ferme.

	3 mars	4 mars	
88 degrés n° 12, 30 disp.	31 ..	31 3/4	.. ..
— — Avril	31 ..	32 ..	.. ..
— —	.. ..	.. ..	.. ..

ALCOOLS

PARIS, jeudi 4 mars.
(Dépêche spéciale)

SPIRITUEUX. — Tendance calme.

	3 mars	4 mars	C. de clôture
Courant	47 75	48 ..	48 ..
Avril	48 25	48 25	48 25
4 de mai	48 75	48 75	48 75
4 derniers	48 ..	48 25	48 25

CAFÉS

LE HAVRE, jeudi 4 mars.
(Dépêche spéciale)

	3 mar 11 h.	3 mar 4 h.	4 mar 11 h.		3 mar 11 h.	3 mar 4 h.	4 mar 11 h.
M